



Premier bilan du vote consultatif sur la rémunération des hauts dirigeants

Préparé par : **Louise Champoux-Paillé**
Administratrice du MÉDAC

Le 4 juillet 2011

Mise en contexte

En 2010, une trentaine d'institutions acceptaient d'implanter le vote consultatif sur la rémunération des hauts dirigeants. Du 1^{er} janvier 2011 au 15 juin 2011, trente-sept compagnies ont tenu un tel vote . L'objectif de ce document est de présenter les résultats de ces votes et de vérifier si un taux d'insatisfaction élevé en regard de la politique de rémunération conduit également à un taux élevé d'abstention pour les administrateurs siégeant au comité responsable de la rémunération des hauts dirigeants.

Résumé

À sa première année d'exercice, les administrateurs de 7 compagnies sur 37 (19 %) ont exprimé leur désaccord avec la politique de rémunération avec un taux de plus de 10 %. L'analyse des résultats de vote en regard de l'élection des administrateurs parmi ces entreprises nous permet de constater que les administrateurs siégeant au comité des ressources humaines de ces organisations reçoivent généralement un taux d'abstention plus élevé que les autres administrateurs siégeant au sein de ces conseils.

Méthodologie

Nous avons utilisé les rapports de résultats de vote tels que versés au site de SEDAR du 1^{er} janvier au 15 juin 2011. Nous avons utilisé comme source de référence également la base de données de SHARE («Shareholder Association for Education and Research») pour répertorier la liste des entreprises. Cette liste est présentée à l'annexe I et compte 81 entreprises. À noter que ce document répertorie l'ensemble des entreprises qui ont adopté le vote consultatif jusqu'à maintenant. Notre étude ne porte donc que sur les entreprises ayant convenu en 2010 d'implanter le vote consultatif et dont le rapport des votes était disponible sur SEDAR au 15 juin 2011.

Résultats

Nous présenterons les résultats en deux temps :

- entreprises où le vote contre la politique de rémunération a été supérieur à 10 %
- entreprises où le vote contre la politique de rémunération a été entre 6 % et 10 %

L'ensemble des résultats est présenté à l'annexe II.

Entreprises où le vote contre a été supérieur à 10 %

Celles-ci sont les suivantes :

Entreprises où le vote contre la politique de rémunération a été supérieur à 10 %

Nom de la compagnie	% de vote contre la politique de rémunération	Commentaires sur le taux d'abstention pour les administrateurs
Ballard Power Systems Inc	15,62 %	Taux d'abstention pour l'ensemble des administrateurs : 14,55 % : taux élevé.
Banque Royale du Canada	11,39 %	Taux d'abstention pour l'ensemble des administrateurs : 7,16 % ce qui constitue un taux élevé. Les membres du comité de rémunération reçoivent un taux d'abstention supérieur.
ManuVie	17,41 %	Taux moyen d'abstention pour l'ensemble des administrateurs est de 5,6 %. Quatre des six membres du comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention plus élevé.
Nexen	11,22 %	Taux d'abstention pour l'ensemble des administrateurs élevé : 19 %. Aucune différence pour les membres du comité de rémunération.
PanAmercian Silver Corporation	24,13 %	Aucun pourcentage fourni quant à l'élection des administrateurs.
TELUS	19,53 %	Aucun impact sur les membres du comité de rémunération et le taux d'abstention pour l'ensemble des administrateurs est peu élevé.
TransAlta	13,92 %	Taux d'abstention pour l'ensemble des administrateurs peu élevé, mais 2 administrateurs sur 4 membres du comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention plus élevé.

Entreprises où le vote contre la politique de rémunération a été entre 6 % et 10 %

Neuf entreprises se classent dans cette catégorie. Celles-ci sont les suivantes.

Nom de l'entreprise	% de votes contre la politique de rémunération	Commentaires sur l'élection des administrateurs
Banque de Montréal	7,20 %	Les administrateurs siégeant au comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention plus élevé que la moyenne des administrateurs.
Banque Scotia	7,30 %	Les administrateurs siégeant au comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention plus élevé que la moyenne des administrateurs.
BCE inc.	6,43 %	Les administrateurs siégeant au comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention légèrement plus élevé.
Cameco	7,59%	Pas de différence importante
Enbridge	6,06 %	Les administrateurs siégeant au comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention plus élevé que la moyenne des administrateurs.
EnCana	8,8 %	Les administrateurs siégeant au comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention plus élevé que la moyenne des administrateurs
Industrielle-Alliance	6,90 %	Aucune influence et le taux d'abstention pour l'ensemble des administrateurs est en moyenne peu élevé.
Suncor Energy inc.	6,28 %	Aucune influence significative.
Talisman Energy inc.	7,08 %	Trois membres sur quatre du comité des ressources humaines ont reçu un taux d'abstention plus élevé que la moyenne.
TransCanada Corporation	9,75 %	Les administrateurs siégeant au comité de rémunération ont reçu un taux d'abstention plus élevé que la moyenne des administrateurs.

Conclusion

Ces premiers résultats témoignent bien de l'utilisation de ce moyen par les actionnaires pour exprimer leur préoccupation en regard de la rémunération des hauts dirigeants. Plus est, ils expriment leur insatisfaction tout autant en regard du vote consultatif qu'en regard de l'élection des administrateurs qui siègent à de tels comités. Ajoutons, comme témoignage, le fait que deux des propositions ayant obtenu le plus d'appuis lors des dernières assemblées annuelles portent sur la rémunération :

- utilisation de plus d'un instrument de mesure pour évaluer la performance des administrateurs : 27,69 % à la Banque Laurentienne ;
- relation étroite entre la rémunération des hauts dirigeants et la performance des organisations : 35,89% à la Banque Scotia.

De tels résultats en regard du vote consultatif soulèvent la problématique des actions qu'entreprendront les entreprises afin de mieux connaître les préoccupations de leurs actionnaires en regard de la rémunération de leurs hauts dirigeants.

Annexe I

ENTREPRISES AYANT ADOPTÉ LE VOTE CONSULTATIF AU 30 JUIN 2011

Agnico-Eagle Mines Limited
Agrium inc.
Altius Minerals Corporation
ARC Resources Ltd.
Atlantic Power Corporation
Ballard Power Systems Inc.
Bank of Montreal
Bank of Nova Scotia
Barrick Gold Corporation
Bell Aliant inc.
BCE
Bombardier inc.
Cameco Corporation
Canadian National Railway Company
Canadian Natural Resources Limited
Canadian Pacific Railway Limited
Canadian Imperial Bank of Commerce
Canadian Western Bank
Cenovus Energy Inc.
CI Investments Inc.
Cott Corporation
Davis + Henderson Corporation
Domtar (Canada) Paper inc.
Empire Company Limited
Enbridge inc.
EnCana Corporation
Extendicare Real Estate Investment Trust
Finning International inc.
First Quantum Minerals
Franco-Nevada Corporation
Golden Star Resources Ltd.
Groupe Aeroplan inc.
IAMGOLD Corporation
IMAX Corporation
Industrial Alliance Capital Trust

Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.
Inmet Mining Corporation
Intact Financial Corporation
Just Energy Group Inc.
Kinross Gold Corporation
Laurentian Bank
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.
Major Drilling Group International inc.
Manitoba Telecom Services Inc.
Manulife Financial
Maple Leaf Foods inc.
MDC Partners inc.
Methanex Corporation
National Bank
Nexen inc.
Northgate Minerals Corporation
North West Company Inc. (The)
Pan American Silver Corp.
Parkland Fuel Corporation
Penn West Petroleum Ltd.
Potash Corporation
Precision Drilling Corporation
Premium Brands Holdings Corporation
Research in Motion Limited
Royal Bank of Canada
Russel Metals Inc.
Shoppers Drug Mart Corporation
SNC-Lavalin Group inc.
Stantec inc.
Suncor Energy inc.
Sun Life Financial
SunOpta inc.
SXC Health Solutions Corp.
Talisman Energy inc.
TD Bank
Teck Resources Limited
TELUS Corporation
Thompson Creek Metals Company Inc.

Thomson Reuters

TMX Group

TransAlta Corporation

TransCanada Corporation

Valeant Pharmaceuticals International, Inc.

Vista Gold Corp.

Vitran Corporation inc.

Yamana Gold Inc.

SOURCE : <http://www.share.ca/services/shareholder-engagement/current-engagement-topics/executive-compensation/say-on-pay/>

Annexe II

VOTE CONSULTATIF SUR LA RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS RÉSULTATS PAR ENTREPRISE

Au 30 juin 2011

NOM	VOTES CONTRE EN %
Ballard Power Systems Inc	15,62
Banque CIBC	2,74
Banque Laurentienne	5,98
Banque de Montréal	7,20
Banque Nationale	2,55
Banque de Nouvelle-Écosse	7,30
Banque Royale	11,39
Banque TD	3,40
Banque Western	0,90
Barrick Gold Corporation	2,8
BCE inc.	6,43
Bell Aliant	0,825
Cameco	7,59
CI Investment inc.	3,20
Enbridge inc.	6,06
EnCana Corporation	8,8
Finning International inc.	2,88
First Quantum Minerals	0,33
Franco Nevada Corporation	1,57
Groupe Aéroplan inc.	1,2
IAM Gold Corporation	0,40
Industrielle-Alliance	6,90
Intact Financial Corporation	0,51
Kinross Gold Corporation	4,33
MacDonald Dettwiter and Associates Limited	2,76
ManuVie	17,41
Methanex Corporation	1,18

Nexen inc.	11,22
Pan American Silver Corporation	24,13
Potash Corporation	2,86
Precision Drilling Corporation	1,75
Suncor Energy inc.	6,28
Sun Life	3,04
Talisman Energy inc.	7,08
TELUS Corporation	19,53
TransAlta Corporation	13,92
TransCanada Corporation	9,75